

Bernadette Voisin-Escoffier
Michel Voisin

LE COURADOU DE VALLABRIX - Mars 2012





Gare d'Uzès au début du 20^{ème} siècle – source Midi Libre 28/01/11

Sommaire :

I - La guerre de 1914-1918 à Vallabrix

II – La carrière dans le passé

III – L'eau dans les maisons

IV – La cave coopérative

V – Saga des de Bargeton

VI - Les Français en Allemagne

VII – Les fêtes obligatoires à Vallabrix :

I - Guerre de 1914/1918 à Vallabrix



(Camp des Garrigues Massillan Nîmes 1914 Présentation au drapeau – Edition Louis XV Nîmes)

La guerre apparaît dans nos registres communaux dès le 9 octobre 1914. Léon Brun fait fonction de maire. Le maire élu et la plupart des conseillers municipaux sont mobilisés : Joseph Prozen, maire, Louis Guérin adjoint, Aubert, Pascal, Gay, Veilhon sont absents pour cause de guerre. Restent pour s'occuper de la commune, Léon Brun, Paul Roche, Alphonse Félix, Paul Guiraud.

Au village les 4/5 des chefs de familles, la plupart âgés, vont faire tourner la boutique. Les mobilisés sont exonérés de la taxe vicinale pour 1914. Il s'agit de prestations en nature ou en argent pour l'entretien des chemins. La décision communale mentionne pour expliquer l'exonération : « aucun n'a pu se libérer pour effectuer ses journées sur les chemins ». Il semble que nos élus soient persuadés que la guerre ne durerait pas très longtemps et que les mobilisés seront à nouveau là d'ici peu. C'était la « der des ders », on était parti la fleur au fusil. Mais cette guerre va mobiliser bien au-delà de l'Europe, marquée par les progrès de l'industrie de l'armement et aboutissement logique de la montée du nationalisme et du militarisme européen. Dès 1914 les hommes de 20 à 50 ans sont appelés, 43 % sont des ruraux, ce qui va poser de gros problèmes dans l'agriculture, et l'approvisionnement des villes et des campagnes. Ci-dessous les noms de mobilisés qui sont exonérés de la taxe vicinale à Vallabrix :

Chalvidal Hippolyte - Aubert Jules - Gay Ulysse - Veilhon Joseph - Aubert Paul -
Bonnaud Léon - François Augustin - Gouffet Léon - Ance Elie - Bouchet Marius -

Boutaud Jules - Gay Antonin - Prozen Joseph - Maystre illisible - Maystre Marius - Prozen Philippe - Guérin Louis - Lacroix Louis - Aubert Joseph - Guérin Eugène - Ance Gaston.



D'autres hommes du village sont mobilisés, mais n'apparaissent pas dans cette liste car ils ne sont pas assujettis à cet impôt.

Le garde champêtre Pierre Rouchet démissionne « pendant le temps de la guerre », il est mobilisé et sera remplacé « provisoirement » par Joseph Maystre, plus tout jeune, 69 ans. Le four communal du sieur Marius Eugène Bouchet, mobilisé, devient à la charge de la commune. Il faut prévoir en mai 1915 3500 fagots pour alimenter le foyer du four. Le village ne peut se passer de son approvisionnement en pain. Une demande de coupe de bois est faite aux Eaux et Forêts. Il en coûtera 280 frs à la commune.

Toujours en mai 1915, huit personnes ont droit à l'assistance médicale gratuite sur le village. Deux veuves Alphonsine Simas veuve Botero, et Rosine Aubert veuve Roche et sa fille Léonie, Augustin et Octave Lassalle, les enfants Clément, François, Fernande et Madeleine.

Le préfet 29 avril 1915 nous met en demeure d'entretenir les chemins. Il est amusant le préfet: avec quoi et avec qui ? En 1916, les prestations en nature seront transformées en tâches au tarif précédemment appliqué : des impôts supplémentaires. Nous aurons ce qu'on appelle pudiquement des « excédants » de dépenses, donc un déficit.

On s'organise comme on peut. Le préfet le 7 juin 1915 réclame vingt noms pour faire partie de la commission des impôts (taxes foncières des non bâtis). Cette liste est intéressante sur un plan généalogique. Elle est du 23 août 1915. Nous y voyons quatre « forains » c'est-à-dire des propriétaires sur Vallabrix habitant dans d'autres villages (St Quentin, Uzès, La Bastide, La Capelle). La plupart avaient entre 23 et 28 ans dans les années 1873/1893 lors de leurs mariages. En 1914, nous voyons un vieillissement des responsables de la commune (55-66 ans).

Titulaires : de Vallabrix Paul Desplans, Joseph Gouffet, Camille Gay, Paul Roche, Firmin Boutaud, Félicien Arène, Vincent Brun, Alphonse Félix et Louis Bonnaud de la Bastide d'Engras, Jean Sylvain de St Quentin



Suppléants : de Vallabrix, Paul Guérin, Elie Pascal, Mathieu Pradier, Germain Dussaud, Daniel Desplans, Gustave Roché, Joseph Desplans, Laurens François, et Paul Vincent d'Uzès, Paul Gay de La Capelle.

Dans chaque décision municipale, les présents rappellent que les conseillers municipaux absents sont mobilisés.

Le 23 octobre 1915 nos élus votent 23 frs pour l'achat de vêtements chauds pour nos vaillants soldats.

Le 15 janvier 1916, à nouveau il faut exonérer les mobilisés des prestations en nature pour les réparations des chemins. « Ils n'ont pu se libérer par suite de leur mobilisation ». La liste ci-dessous est intéressante car elle situe nos soldats et donne la date de leur mobilisation. Ils sont tous partis à la même date. La mention pour certains « Sur le front », discrétion ou ignorance ? L'un est mutilé, Louis Pascal, il reviendra siéger au conseil municipal, d'un autre, Paul Aubert, on est sans nouvelles depuis le 7 avril 1915.

Observations	N° de l'article du rôle	Noms et prénoms des prestataires qui ont déclaré vouloir acquiescer leurs prestations en nature.	Date de la mobilisation.	Montant de la cote.	Montant du dégrèvement accordé.	Visé du C. M.
Sur le front	50	Bouchet Marius	3 août 1914	4,47	4,47	en faveur de
à Mies, au 163 (dépôt)	67	Dussaud Léopold	"	1,96	1,96	id
Aux Dardanelles	101	Dussaud Honoré	"	5,69	5,69	id
mutilé de la guerre	161	Pascal Louis Augustin	3 août 1914	8,26	8,26	id
	98	Dussaud Jean Louis	"	4,27	4,27	id
à Wignoy	1	Aube Gaston Henri	"	5,30	5,30	id
sur le front	171	Frozy Joseph	3 août 1914	13,32	13,32	id
id	106	François Châtelier Augustin		7,14	7,14	id
Prestations en nature pour les réparations des chemins.	22	Aubert Joseph fr ^s Dussaud	3 août 1914	10,72	10,72	id
à la disposition de la commune de Mies	78	Aubert Paul	id	1,94	1,94	id
référé à l'administration	25	Aubert Jules	"	5,22	5,22	id
sur le front	132	Gay Antoine	3 août 1914	11,64	11,64	id
Total				79,93	79,93	

Copie de la présente délibération sera adressée immédiatement en triple expédition à M. le Préfet qui prendra au sujet de son intérêt telle décision qu'il appartiendra.

Fait à Vallabrix le jour mois an au quinquies.

Philippe Roché

Les douze sont partis le 3 août 1914. Sur les 21 mobilisés exonérés de l'impôt de la liste de 1914 seuls 12 sont mentionnés sur celle de 1916. Pourquoi cette différence avec l'année 1914 ? Il fallait posséder des animaux, des charrettes pour être imposé, avoir une activité sur

Vallabrix, agriculteur, artisan...Est-ce que les familles ont vendu charrettes et animaux ?
Dégrèvements exceptionnels ?

Le conseiller communal Louis Pascal réapparaît sur les décisions en janvier 1915. Par contre le boulanger Marius Eugène Bouchet est toujours mobilisé et nous nous débrouillons pour l'approvisionnement en pain. Nous sommes autorisés à prélever sept stères de bois pour l'école et la mairie, trois pour le brigadier (?) forestier, et trois mille fagots pour le four.

(Chien et son masque à gaz -1915 – fragment de carte postale Verdier)



En 1916 nous avons toujours huit personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite.

Sur demande du préfet, le 27 février 1916, un Comité Communal d'action rurale ou agricole est élu pour la durée des hostilités : à l'unanimité, Paul Roche, Alphonse Félix, Louis Pascal, élus municipaux, et Joseph Gouffet, agriculteur. Léon Brun faisant fonction de maire en sera le président. Le secrétaire de mairie est Monsieur Bonnaud. (nous n'avons pas son prénom et ne pouvons pas le situer dans la communauté). Il sera le secrétaire du comité, le vice-président en sera Joseph Gouffet. Félicien Arène et Mathieu Pradier sont associés dans un premier temps à Joseph Gouffet en tant qu'agriculteurs.

Lorsqu'il faut dresser la liste des répartiteurs pour 1916, le conseil municipal le 28 février présente la liste de 1915. Mais ratures, surcharges, la liste est écourtée et laborieuse. La situation était de toute évidence compliquée. Paul Desplans, Joseph Gouffet, Cyprien Desplans restent, Firmin Boutaud remplace Camille Gay, Adolphe Pujolas à la place de Louis Bonnaud, Vincent Brun à la place de Jean Sylvain. Les suppléants ont disparus et les forains sont Paul Gay, de La Capelle, Paul Vincent d'Uzès, Jean Sylvain à la place de Mathieu Pradier, Louis Bonnaud à la place d'Elie Pascal et Desplans à la place de Paul Guiraud.

(Corvée de soupe et de vin dans les tranchées – Tâche périlleuse lorsqu'il faut rejoindre les premières lignes – Ph Presse de la Cité Castellet Histoire de France)



Il faut se prononcer le 18 mars 1916 sur l'état des chemins. Des orages du 25 juin 1915 ont fortement endommagé les chemins n°1, 2, 3. Les réparations se montent à 400 frs entièrement pris en charge par la commune qui semble avoir un peu plus de 2000 frs de disponibilités. La commune tourne au ralenti donc moins de dépenses. L'agent voyer de l'arrondissement d'Uzès dans un premier temps proposait que nous ne prenions en charge les réparations des chemins que pour 170 frs.

Nous voyons que les conseils municipaux s'enchainent les uns après les autres. Nos élus et les chefs de famille restants font ce qu'ils peuvent pour tenir le village sur les rails et parent au plus pressé.

Le 15 mai 1916, notre boulanger Marius Eugène Bouchet est porté disparu à Lamoville dans la Meuse depuis le 7 avril 1915. Les autorités demandent une enquête discrète auprès de la famille. Aurait-il déserté ? Il est plus vraisemblable qu'il soit blessé ou prisonnier, ou pire enterré dans un trou d'obus, mais les technocrates sont toujours les mêmes, quelles que soient les époques.

Nous pouvons imaginer les dégâts dans la famille du soldat, sans nouvelles depuis au moins un an et qui forcément entendra parler de cette « discrète » enquête par les voisins. C'était la procédure habituelle en la circonstance, on retrouve de telles démarches dans les archives d'Uzès. Marius en 1907 avait été dispensé de sa période militaire de 13 jours car il était soutien de famille avec deux enfants et le village avait besoin de lui pour faire le pain. En 1915 il a 28 ans. Sa famille s'est repliée sur Uzès au 10 rue St Théodorit, chez ses parents. Un Bouchet Eugène est inscrit sur le monument aux morts d'Uzès. S'agit-il de notre boulanger ? Probablement.

Nos élus doivent faire face à une demande de placement d'office en asile psychiatrique pour une habitante de la commune. Le village devra payer 1/5 ou ¼ des frais jusqu'au décès ou la guérison de la patiente. Refus dans un premier temps, nos élus ne se sentent pas assez nombreux pour prendre une telle décision qui engage financièrement la commune. Le maire élu et son adjoint, élus responsables, sont toujours mobilisés. Par ailleurs, cette femme est l'épouse de l'un des conseillers, cousin du maire par intérim. Le problème est effectivement épineux.

Un peu plus tard sur demande du préfet, la question est à nouveau posée. Le maire par intérim judicieusement élargit le conseil municipal pour examiner l'affaire. S'ajoutent aux membres du conseil municipal neuf personnes représentatives des familles de la commune appelées à donner leur avis. La demande est rejetée par neuf voix contre et trois oui. Les motifs avancés : la moitié des conseillers sont mobilisés donc reportons cette décision après la guerre « qui ne durera pas éternellement », il ne faut pas créer de précédents, d'autres personnes sur la commune sont malades et leurs familles n'ont pas toujours les moyens pour faire face, le mari de cette personne est le cousin germain par alliance du maire par intérim, etc.... Dans un village où tout le monde est allié par mariage, par travail ou voisinage, il n'est pas simple de gérer ce genre de situation.

Toujours sur demande du préfet en septembre 1916, nos élus révisent le taux d'allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables. Sur notre commune deux personnes en bénéficient. L'une en particulier n'y aura plus droit car elle touche 1,25 frs par jour pour cause de mobilisation de son petit-fils qui était son soutien de famille. Elle sera rétablie dans ses droits à la fin des hostilités. Ces deux allocations étaient de 10 et 15 frs par mois. Pourquoi cette disparité ? Il s'agit d'une loi de 1905.

Deux mois plus tard on vote 20 frs pour les formations sanitaires françaises destinées aux armées russes, « pour venir en aide à nos fidèles et vaillants alliés ». Pour cette décision seulement trois élus : Brun, Félix, Pascal.

En février 1917, nous avons toujours huit personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite, mais trois d'entre elles sont mobilisées : Augustin et Octave Lasalle, François Clément.

A partir de 1917, les décisions municipales indiquent pour expliquer l'absence que les « autres conseillers sont mobilisés ou décédés ». On sent un certain désenchantement.

Une loi du 27/7/1917 met en place l'Office Départemental des Pupilles de la Nation. Nous décidons en mai 1918 d'octroyer 30 frs à cette institution. Il devient nécessaire de gérer les dommages de cette guerre.

Le 18 avril 1918, le bois de chauffage nous coûte 692frs pour les fagots et les stères nécessaires à l'école et au four à pain, frais d'exploitation, de transport compris (près de 494frs). Les frais supplémentaires de la régie d'Etat s'élèvent à 34,60frs. Une nette augmentation. En 1912, la taxe pour la régie d'Etat était de 5,90frs, le transport et les frais d'exploitation s'élevaient à cette date à 118frs.

Le 10 novembre veille de l'Armistice, Léon Brun fait toujours fonction de maire comme l'indiquent trois conseils municipaux. Neuf de nos hommes ne reviendront pas, toutes les familles du village sont touchées : Elie Ance, Paul Aubert, Adrien Brun, Louis Desplans, Raoul François, Louis Guérin, Philippe Prozen, Fernand Roche, auxquels nous devons ajouter Marius Eugène Bouchet notre boulanger d'avant guerre.

Il est question du transfert de la perception de St Quentin à Uzès. Nous apprenons à cette occasion qu'une foire par mois a lieu à Uzès en plus des marchés du samedi. Les services administratifs du canton et de l'arrondissement sont à Uzès d'où l'intérêt de ce transfert. La perception est restée à St Quentin de 1913 à 1917. Ce déplacement était déjà à l'ordre du jour en 1912. Mais notre commune avait émis alors un avis défavorable car pour nos retraités, de plus en plus nombreux depuis la loi d'avril 1910 sur les retraites, St Quentin était plus proche qu'Uzès. C'était le percepteur qui versait les pensions.

Dès le 14 janvier 1919, le pays se réorganise. La commission électorale de Vallabrix, chargée de réviser les listes électorales se met en place. Elle est dirigée par Louis Pascal, assisté par Alphonse Félix et Paul Guiraud. Il y a eu des déplacés, des morts, mais aussi des jeunes qui sont en âge de voter....

Joseph Prozen le maire en titre reprend sa place le 9 février 1919, le conseil municipal s'enrichit : Aubert, Gay, Veilhon, Brun, Guiraud, Pascal, Félix. Les autres sont toujours déclarés mobilisés ou décédés.

Depuis le 30 septembre 1918, nous n'avons plus de garde-champêtre, Joseph Maystre le titulaire par intérim se jugeant trop âgé pour continuer. Nos élus réaffirment l'importance chez nous de la fonction de garde-champêtre. Ses tâches sont multiples : affichage, police rurale, horloge, nettoyage du lavoir, entretien des chemins au moment de la moisson etc.... De plus il est directement sous le commandement du maire d'où une efficacité sans pareille. En France la police est réorganisée mais nous, nous souhaitons garder notre garde-champêtre. Nous proposons sauf avis contraire du préfet et étant donné la cherté de la vie que son salaire passera de 450 frs à 800frs.

On case l'alambic rue de la Coste chez Siméon Allègre, à l'abri des intempéries (et des regards).

Le 10 décembre 1919, les élections municipales ont enfin lieu. Le maire sera Antonin Déchezelle, par 9 voix sur 10, le premier adjoint Cyrille François avec le même score. Les conseillers municipaux seront Léon Bonnaud, Augustin François, Joseph Prozen, Joseph-Denis Roche, Joachim Desplans, Raoul Desplans, Joseph Veilhon, Antonin Gay. Nous avons déjà rencontré Antonin Déchezelle dans un précédent Couradou intervenant dans l'installation du téléphone sur notre commune.

Le chapitre de la guerre ne sera pas pour autant clos. Des veuves de guerre seront aidées financièrement, les hommes mourront encore des suites de blessures. Des familles seront marquées à vie. Alcoolisme, dépression seront des maladies en nette hausse chez les anciens soldats. Les gaz respirés par nos militaires et les civils semblent être à l'origine de malformations génétiques chez leurs descendants.

Mais pendant cette période de guerre, les femmes auront appris à gérer la ferme, le magasin, à travailler en usine. Economiquement, socialement, une page est tournée. Les pertes en hommes vont fortement marquer le travail, la démographie, la ruralité. La reconstruction du pays fera un bond en avant : mécanisation des tâches, industrie métallurgique, aviation, industrie chimique.....l'industrialisation du pays est en marche.

Sources : archives communales de Vallabrix registre 1888-1914 1914-1937 - Pierre Miquel La Grande Guerre Fayard - Castelot Decaux Histoire de France T 8 Perrin – archives personnelles -



Un exemple parmi tant d'autres : 1919 ma grand-mère et mon grand-père, médaillé, et gazé : il lui reste cinq ans à vivre, sa femme trois ans. Cinq enfants seront orphelins.



Petit dictionnaire de poche -Guide Polyglotte à l'usage des soldats – Guerre 1914-18 – Bibliothèque Nationale Gallica BNF

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓

II – La Carrière- Evolution industrielle de l'Uzège :



(La carrière - Photo archives personnelles 15/11/2009 –)

Pour bien comprendre l'évolution actuelle de notre carrière, il nous faut nous replonger dans le passé de l'Uzège.

L'industrie de la soie et du drap dans notre région avait fait progresser celle de la métallurgie et de la chimie (métiers à tisser et teinture, traitements...). L'industrie du vin, avec des hauts et des bas, va encourager la construction des chemins de fer (1839-1857), et développer tous les métiers annexes. Avant la Révolution de 1789, nos vins de médiocre qualité supportaient mal le transport. Un nouveau procédé de distillation au début du 19^{ème} siècle et le Languedoc se couvre de vignes produisant un vin transportable, et développant le réseau ferré. Le phylloxéra, le mildiou, la surproduction et les importations auront raison de notre économie. Dès 1860 notre région prend un nouveau départ grâce à notre sous-sol.

Dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, l'installation du chemin de fer très en avance dans notre département pour le transport des marchandises va aider au développement des carrières. L'ouverture de la ligne Nîmes-Uzès-Remoulins permettra l'acheminement des matériaux vers Beaucaire, vers la vallée du Rhône, vers Marseille, l'Italie, l'Espagne, l'Europe. Le chemin de fer va favoriser l'éclosion et le développement d'industries dont la matière première était fournie par le pays lui-même. Il donne à la région d'Uzès les moyens de se réadapter après le déclin des filatures. En 1879 Uzès possède encore 7 filatures de la soie qui emploient les jeunes filles de la région avec des salaires dérisoires et des journées interminables. Mais c'est le chant du cygne, les importations de soie, les modes nouvelles, condamnent cette industrie.

Depuis un peu plus d'un siècle, en effet, les minerais du sous-sol de l'Uzège intéressent l'industrie. A la fin du 18^{ème} siècle des concessions avaient été accordées pour la recherche de charbon, Carsan, St Paul de Caisson, Connaux, Le Pin...mais les chercheurs comme Tubeuf avaient surtout trouvé du lignite, c'est à dire du charbon de mauvaise qualité. En 1875 cette production languedocienne représentait un peu plus de la moitié de toute la production de notre pays. Ce combustible servait essentiellement dans les fours à chaux, les filatures et les magnaneries : le lignite brûlait à feu doux et continu, préférable à la houille qui donnait une chaleur trop vive pour ces usages.

Ces mines de lignite furent fermées lorsque vint le déclin de la sériciculture et la fermeture des fours à chaux. On en rouvrit deux de 1941 à 1948 à Cavillargues et à Pognadoresse pour cause de guerre.

Jusqu'alors l'exploitation des argiles réfractaires de La Capelle et de St Victor les Oules était le fait des habitants, agriculteurs qui vendaient leurs argiles aux briquetiers, aux potiers d'Uzès et aux pipiers de St Quentin. L'industrie de la faïence établie à Uzès en 1817 prospère : en 1817 une seule fabrique, avec 10 ouvriers, en 1871, 13 fabriques avec 40 ouvriers. En 1854, on dénombre à St Quentin, 28 fabriques de poteries, 30 de pipes, 3 de briques réfractaires, une de faïence, une de creusets. Soit 310 personnes qui travaillent souvent en famille pendant la mauvaise saison. A Serviers, 2 fabriques de faïence, à Saint-Médiars, une fabrique de briques réfractaires....Mais passé le cap du milieu du 19^{ème} siècle, tout s'accélère. En effet, nos produits réfractaires, nos grès, nos sables étaient particulièrement rentables pour l'industrie de l'armement, les chantiers navals. Nous sommes dans une période où les courants ultra-patriotes conduisent à la guerre de 1870 puis à celle de 1914. Allemagne, Angleterre, France, Russie, Autriche rêvent chacun de son côté d'expansion et donc ont besoin d'aciers spéciaux, de ferro-alliage.

Cette année de 1886, dans toute la région on rêve d'un nouvel eldorado : les géologues sont formels, nos terrains recèlent des phosphates, des argiles réfractaires, des « quartzites », du fer, du manganèse, zinc, bauxite, tout matériau utile à l'industrie montante....Le synclinal, ce pli de roches qui s'étend de Pouzilhac à St Laurent la Vernède riche en minéraux, va nous apporter renouveau économique, mais aussi une transformation de l'univers sociologique de l'Uzège.

Le 18 mai 1886, un Vallabrixois, Elzéard Calixte Bonnaud propose au conseil municipal d'entreprendre des fouilles à ses frais. Ses recherches devront au moins lui coûter 1000 frs, signe que le travail a bien été fait, et il s'engage à payer à la commune le phosphate qu'il trouvera 4 frs la tonne. Le village lui signerait un bail d'exploitation de 9 ans. Nous avons retrouvé un Calixte Bonnaud de 33 ans lors de son mariage en 1857 avec Angélique Durant de Vallabrix. Il était allié par des liens familiaux avec les Guérin, les Gay.

On ne sait pas quel fut le résultat de ces fouilles. Des informations à ce sujet seraient les bienvenues.

Tavel, St Maximin pour les phosphates, Pognadoresse, Tresque, Le Pin jusqu'à Bagnols pour le lignite, les carrières d'argiles réfractaires et sablon de Serviers, de St Victor, Uzès pour ses pierres, La Bastide d'Engras, St Laurent la Vernède, presque tous les villages autour de nous, le long du synclinal, se sont essayés à cette nouvelle industrie, souvent avec succès. Des particuliers, des entreprises, des négociants se lancent avec fougue dans la fouille qui devait rapporter gros.

Un ingénieur de Marseille achète sur St Victor des terres riches en argile blanc exploitable à ciel ouvert. La baronne de Charnizay loue des parcelles et visite ses mines, patron en jupon

qui amuse les veillées. Le mouvement va s'accélérer dès 1900. S'installent Marcel Martin, l'adjudant Daunis, les établissements Robert, Calas, Gaillard de Bollène, Labesse,....

Deux usines de produits réfractaires s'installent à Uzès près de la gare. Les argiles de St Victor, de La Capelle, de Serviers sont utilisées pour la fabrication de tuyaux d'eau, de cheminée, de creusets, de briques alumineuses pour les fours d'aciéries, de verreries. La fabrique de briques réfractaires de St Quentin fonctionne jusqu'en 1958.

Petit à petit on innove, les agriculteurs vendent leurs terres et se prolétarisent, deviennent ouvriers miniers sur leurs anciennes terres pour le compte d'industriels. A partir de 1914 les fabricants de produits réfractaires de la Loire louent en viager ou achètent les terrains argileux, près des trois quarts de la superficie de la commune de St Victor les Oules. En 1950 la mine « des Châtaigniers » sur cette commune arrivait à extraire 300 tonnes d'argile par mois. Une fois cuite, la cargaison était expédiée vers Lorette dans la Loire et elle servait à la fabrication de briques réfractaires et de cornues à gaz. De 1924 à 1930, la quantité d'argile extraite de La Capelle atteint le tonnage maximum : 35 à 50 000 tonne par an.

St Hippolyte de Montaigu a commencé l'extraction industrielle dès 1873. La Bastide d'Engras fournit les Aciéries de la Marine. Les fabriques de briques, les mines emploient la main-d'œuvre locale comme Maurin de Vallabrix.... Les chemins de fer embauchent nos jeunes. Des métiers s'apprennent, machiniste, rouleur, mineurs-boiseurs, on manie l'explosif. L'exploitation à ciel ouvert ou « à la découverte » à partir de 1914, sera d'un rendement bien supérieur et moins coûteuse. Une population d'origine étrangère arrive, embauchée dans les mines comme à La Capelle.

Parallèlement, en liaison avec l'exploitation de notre sous-sol, d'autres entreprises se consacrent à la fourniture d'outillages nécessaires à l'extraction, au transport..... Une robinetterie s'installe à Uzès employant jusqu'à 70 personnes en 1965, originaires de la ville mais surtout des villages environnants. La ruralité en prend un coup. Une nouvelle classe sociale se développe : on devient ouvrier avec un petit lopin de terre à travailler pendant son temps libre et non plus comme encore au siècle précédent un paysan avec un petit travail occasionnel artisanal ou à la mine pendant la morte saison.

Enthousiastes, les conseils municipaux votent, donnent des terrains pour amener les rails jusqu'aux villages pour évacuer les minerais futurs. On rêve de lignes ferroviaires qui desserviraient les communes, souvent en vain. Uzès sera à la fin du 19^{ème} siècle un nœud ferroviaire important : transport de la terre réfractaire destinée aux hauts-fourneaux d'Alès et de Bessèges, pour les faïences d'Aubagne, pierres d'Uzès, sable pour les verreries de Marseille, d'Italie, d'Espagne, etc.....

A Vallabrix, en 1912, nos élus votent à l'unanimité pour un projet de voie ferrée Nîmes/Bagnols passant par La Capelle, projet qui n'aboutira pas malheureusement. Cette ligne nous permettrait disent nos élus de vendre plus loin nos céréales et autres cultures **et nos produits minéralogiques**. Donc à cette date, nous avons une petite exploitation dans notre carrière : sable ou roches ? Pour l'usage local, ou bien exploitation artisanale avec ânes et charrettes pour le transport jusqu'aux fabriques alentour. Probablement aussi vente en association avec La Capelle. A ce jour nous n'en avons pas trouvé de traces dans les registres communaux.

Le 16 décembre 1938, nos élus se réunissaient sous la convocation de Monsieur le Maire Joseph Desplans. Etaient présents, Messieurs les conseillers municipaux Boutaud, Ance, Dizier, Brun, Pujolas, Roche, et Desplans. Messieurs Arène et François étaient absents. Une offre sérieuse pour le droit d'extraction du sable du Brugas avait été faite. Le sable se trouvait dans l'ancienne coupe n°26 faisant partie du coupon N°IV. Un profit pour la commune et une plus value pour le terrain.

Deux conditions : l'entretien du chemin serait à la charge de l'adjudicataire, et sous réserve que les propriétaires du village soient autorisés à prendre le sable qui leur serait nécessaire pour leur usage personnel.

Nos élus décident devant les avantages qui en découleraient de mettre en adjudication le droit d'extraction du sable. Ils souhaitent que le service des Eaux et Forêts l'organise avec mise à prix de 500frs. (vote municipal page 29 cahier 1937/1972). Les séances suivantes du conseil municipal ne nous indiquent pas quel est l'adjudicataire.

Nous allons vendre nos grès (roches) à partir de 1953. Une décision du 3 février votée à l'unanimité autorise le maire de traiter de gré à gré avec Monsieur Martin de Pont St Esprit pour une période de 9 ans renouvelable. L'administration forestière est d'accord pour l'exploitation des grès. Il nous faut l'approbation du préfet. Un Martin apparaît souvent dans les exploitations minières aux alentours. Est-ce le même ? Probablement.

Malheureusement ce recueil des décisions municipales est loin d'être complet. Soit les conseils municipaux n'étaient pas tous retranscrits, soit des décisions étaient prises en dehors de ces instances. Donc nous ne savons pas combien doit rapporter ce fermage (« amodiation ») de la carrière.

Notre sous-sol intéresse toujours les géologues. En 1954 l'Association géologique d'Alès dans les « Itinéraires minéralogiques des communes du Gard » étudie notre patrimoine : selon cette étude une exploitation est possible de fer hydraté quartier des Gouspies et de la Rouvière et sur le chemin de la Capelle. Il est vrai que l'ocre rouge/bordeaux mélangé à la chaux qui fut appliquée sur les murs intérieurs du dernier étage du Pont du Gard du temps des romains, venait de notre coin. Déjà en 1893, (Mémoire de l'Académie de Nîmes) le pli synclinal qui nous traverse de Pouzilhac à St Laurent, les sources et le sous-sol hydraulique étaient étudiés. On pensait même que la source de l'Eure avait pour origine une cassure du synclinal.

Le 1^{er} décembre 1956 le conseil municipal résilie le bail entre Martin et la commune pour non exploitation. C'est une perte d'argent pour le village, l'entrepreneur sera averti à partir du 1^{er} mai 1957, date des trois ans de bail révolus. Dès le 20 juin, le maire a reçu des offres pour l'achat des grès communaux. L'administration forestière est d'accord.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à traiter de gré à gré avec la société Dupuy Frères et C° d'Uzès pour une période de 9 ans. Il s'agit des parcelles quartier du Brugas, coupes n°24 et 25. On ne sait toujours pas quelles recettes pour la commune vont en découler. On sait seulement que le contrat sera annexé à la délibération, mais à ce jour, il est absent du registre communal.

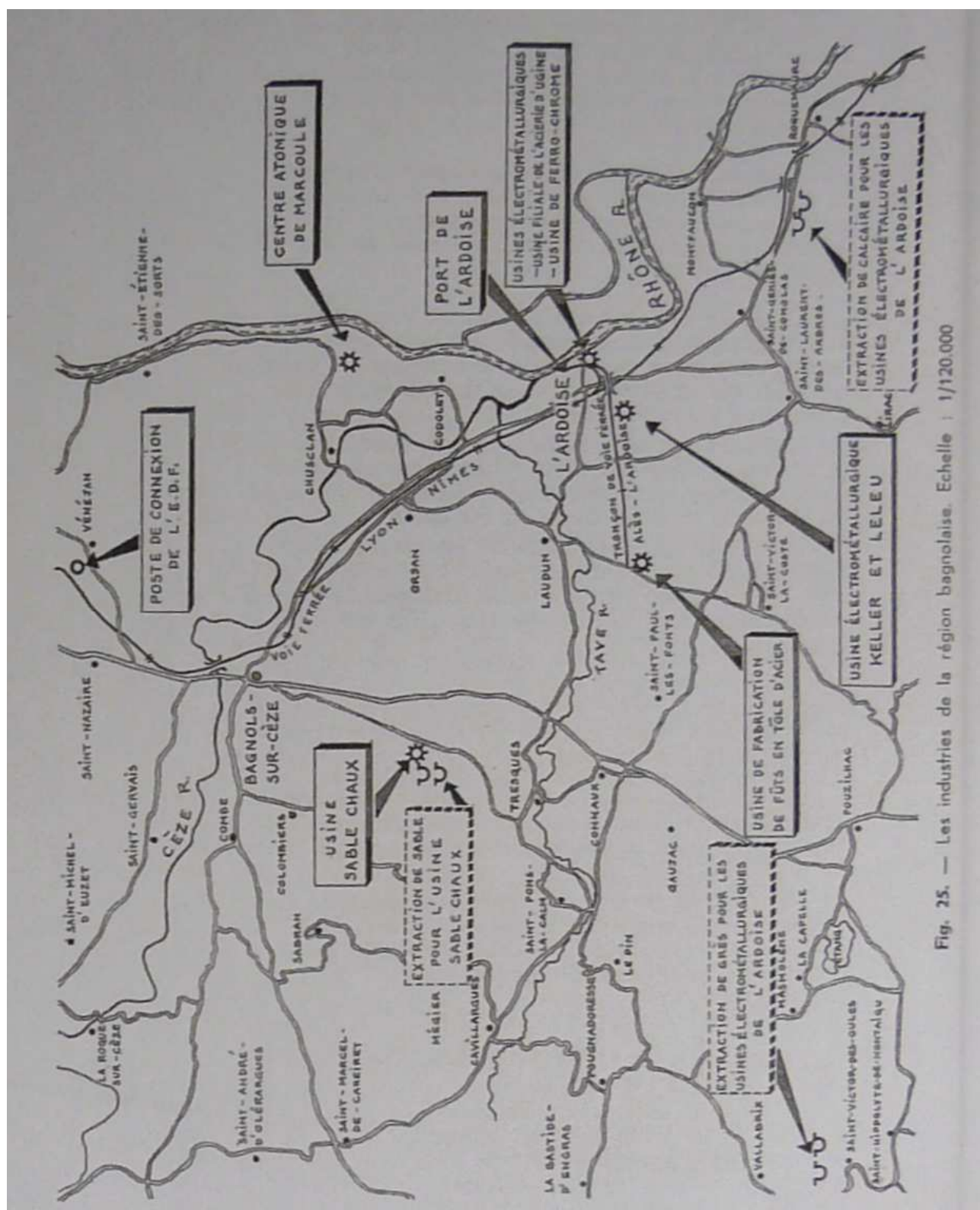


Fig. 25. — Les industries de la région bagnolaïse. Echelle : 1/120.000

Carte 1967 – Vallabrix et sa carrière en bas à gauche – L'Uzège et la région bagnolaïse Alfred Chabaud T3 Edition Peladon Uzès

Plus tard au cours de la séance du conseil municipal du 16 avril 1971, le bail pour l'achat de grès est passé entre la commune et la Société SETTSR impasse Vacher à St Etienne et la Compagnie Universelle d'Antylène et d'électrometallurgie, usine de Clavaux par Gavet (38),

conjointement. La SETTISR est l'exploitant, toujours pour la coupe 24 et 25, contenance 34 h 62a 15 plus 25h 89a50. Le montant minimum de la redevance annuelle est proportionnellement fixé à 5000 frs pour 5000 tonnes de matériaux. Les terrassements sont soumis au régime forestier.

Notre grès partira pour les usines de l'Ardoise, près de Bagnols-sur-Cèze et servira pour la fabrication des ferro-alliages, avec pour principal acheteur l'Allemagne, puis le Japon, Canada, la France.....Les ferro-alliages sont un des éléments de base sur lesquels s'est fondée l'évolution de la sidérurgie, un acquis essentiel de la métallurgie. En 1967, les trois usines électrométallurgiques de la commune de l'Ardoise, parmi les plus modernes d'Europe, produisent du ferro-chrome, du ferro-silicium, du silicium-métal et de l'acier inoxydable. Produits utilisés dans l'industrie automobile, dans la fabrication de turbines, de blindages, de matériel chirurgical, des objets ménagers (la cocotte-minute).....

Par la suite et jusqu'à ce jour, les roches parties, nous vendrons notre sable riche en silice pour la fabrication entre autres du ferro-chrome.

Cette industrialisation va modifier profondément notre société. Le mirage du travail industriel avec le salaire régulier qui tombe tous les mois va séduire le jeune agriculteur. C'est aussi l'espoir de meilleures conditions de vie, l'espoir de ne plus se sentir défavorisé, dévalorisé par son travail de la terre. Quelques Vallabrixois sont partis travailler à l'Ardoise ou plus loin.

Cette main-d'œuvre agricole qui se raréfie va pousser le développement d'une mécanisation de l'agriculture au 20^{ème} siècle. Elle va aussi favoriser le regroupement pour la location d'engins agricoles, les associations d'agriculteurs, le remembrement des terres. Peut-on parler comme certains de « révolution agricole » ? Au moins d'une volonté d'innovation et d'action.

La région bagnolaise va fortement se développer autour de ces industries : démographie galopante, construction de logements, d'écoles, rénovation et extension de l'hôpital, commerces.... (voir la carte ci-jointe, Vallabrix et la carrière à gauche en bas). Notre commune sera épargnée par ce développement très (trop ?) rapide et tous azimuts.

Encore actuellement notre carrière, si elle n'emploie pas de Vallabrixois, nous permet de boucler les budgets communaux.

Sources : archives communales de Vallabrix -1868/88 – 1888/1914 - 1937/72 – archives communales d'Uzès 10 o1 – Couradou de Vallabrix Novembre 2011 Fonds Historique Biblio Vallabrix – Albert Ratz Potiers et Mineurs de terre La Mirandole – Cercle Généalogique de l'Uzège, arch départementales du Gard 109J227 – Revue du Midi (de Nîmes) 1894-97 BN Gallica – Alfred Chabaud L'Uzège et la Région Bagnolaise TIII Ed Peladan1967 – Merci à Michel Salert pour ses documents –

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓

III – L'eau arrive au robinet :

Dans un précédent Couradou (juin 2011) nous nous étions arrêtés dans l'histoire d'eau de Vallabrix à l'adduction et à la guerre de 1914.



Des bornes fontaines avaient été installées dans les rues du village, et un captage réalisé en bordure de l'Alzon.

Un mot sur l'acte de vente du terrain pour le captage et le pavillon. Le propriétaire Monsieur Chalvidal demande l'interdiction pour la commune de planter les arbres de haute futaie autour du captage et l'entretien des arbustes côté nord sur dix mètres de large. Lui s'engage à ne pas demander d'indemnités pour dépréciation du terrain et baisse du niveau des eaux de son puits personnel.

En mars 1914, les élus doivent se prononcer sur l'installation de l'eau dans les immeubles communaux occupés par des particuliers. Pour les occupants de ces immeubles, ce serait une nette amélioration des conditions d'habitations, une plus-value pour la commune. L'installation se fera au fur et à mesure des demandes, l'occupant prenant à sa charge les frais d'abonnement et d'entretien. Un seul robinet dans une pièce au rez de chaussée pour éviter les dépenses inutiles ou de luxe. Les installations supplémentaires se feront aux frais du locataire. Nous ne savons pas quels bâtiments communaux en ont profité.

Le sous-préfet demande en février 1914 un arrêté municipal interdisant aux abords des bornes-fontaines le lavage du linge, des tonneaux, des voitures et tout autre ustensile laissant des débris. Il s'agit d'instaurer une bonne hygiène publique. Nous n'avons pas trouvé cet arrêté dans les registres, mais il a dû certainement être pris par la municipalité. Nous voyons là que les habitants utilisent les bornes près de chez eux et non la fontaine communale plus loin et moins pratique vers le lavoir. Nous ne sommes par contre un certain confort, les habitudes se prennent vite !

La guerre de 1914-1918 ralentit la vie communale, mais dès le 3 février 1922 le maire Antonin Déchezelle propose la distribution de l'eau aux particuliers chez eux.

Un abonnement donnerait des ressources à la commune qui couvriraient en grande partie les frais de fonctionnement du groupe élévatoire (motopompe). Cela existe déjà dans d'autres communes du département. Il est donc décidé de créer des concessions d'eau à titre onéreux pour les particuliers se trouvant sur le parcours des canalisations actuelles.

Le contrat d'abonnement est signé pour dix ans minimum. Un robinet libre par habitation, un compteur si la commune le juge nécessaire. L'abonnement est de 40 frs l'an maximum, modifié éventuellement selon le prix du carburant (la motopompe est encore à essence). Un

robinet d'arrêt est posé à l'extérieur de l'habitation, seul l'agent municipal peut le manœuvrer. Les travaux sont aux frais des abonnés. La consommation par jour est fixée à 200 litres par famille.

Graduellement le confort va s'installer. En juillet 1931, on procède à l'électrification du captage pour 3860 frs couvert par un emprunt. C'est la Société Sud-Electrique qui s'en charge. Le maire est Joseph Desplan. Une période de sécheresse en 1950 a fait baisser sérieusement le puits de captage.

Des travaux pour 111 440 frs sont votés en janvier 1951. Mais le 20 avril de la même année, 40 000frs supplémentaires sont nécessaires pour l'entretien des fontaines et du forage. En juillet c'est 11 745frs qui sont votés en plus pour le service des eaux, les 50 000 frs prévus sont épuisés. Les travaux cette fois-ci sont effectués par Henri François de Vallabrix. Le service des eaux coûte cher mais comment s'en passer ?

D'une manière générale, le budget municipal voté est trop juste, même sur d'autres postes. Les prix augmentent. En mars 1952, nos élus prévoient une hausse des abonnements et publications, une augmentation des tarifs EDF est déjà là : 24 624frs en plus. Le gel, la grêle de cet hiver, les pluies de novembre 1951 ont abîmé les chemins, nous empruntons pour réparer. L'Etat, le Département participent à hauteur de 70 et 15 %.



En 1952, nous avons encore des bêtes au village, vaches, moutons, chèvres : l'autorisation de pacage est votée, pour cinq ans, 20 frs par tête de bétail. La carte pour récolter les truffes sur les communaux est de 1000frs l'an. Nous sommes encore dans le monde des « anciens francs ».

Les décisions municipales ne mentionnent plus le problème de l'eau pendant un certain temps. La commune continue de vivre, les salaires des agents municipaux augmentent régulièrement. L'école en 1955 s'agrémente de dix bancs biplaces. La voirie s'améliore.

En 1956 une demande de raccordement est sollicitée à partir de la canalisation qui dessert la cave coopérative qui accepte « pour éviter les complications ».

Nous passons aux nouveaux francs en 1960. Les registres municipaux sont muets de juillet 1959 au 20 décembre 1964. Pourquoi ? Le maire est toujours Yves Gay, son adjoint Jean Vignal. Fatigue, secrétaire absent, désenchantement ? Peu de signatures aux dernières séances du conseil municipal.

Le 19 mars 1965, s'installe le nouveau conseil municipal : Raymond Bonnaud est élu maire, Roger Monnier premier adjoint. Les autres élus sont Lucien François, Paul François, Jean Brun, Albert François, Louis François, André Gouffet, Jean Taurelle, Robert Dussaud, Marcel François. Une énergie nouvelle se ressent dans la déclaration d'intention du maire. Les

commissions sont installées : travaux publics, santé et assistance, listes électorales, bâtiments communaux.

Le corbillard tiré par un cheval est supprimé et est remplacé par le fourgon mortuaire de Gustand de St Quentin. Un foyer rural pour les anciens et les jeunes au Plan du Four est envisagé avec le concours du Génie Rural (devis de Valentin Panattoni de Moussac pour 19725,50 frs), une nouvelle pompe pour le captage (5930frs). L'eau sera amenée à l'école via un robinet lavabo (290 frs), le secrétariat de la mairie sera modernisé entre autre par l'achat d'un classeur (430frs). Un poêle à mazout chauffera l'école. Il faudra voir aussi le presbytère qui est en bien mauvais état.

Finalement la pompe du captage nous coûtera 6200 frs en juillet 1965. Mais il nous faut un nouveau plan d'adduction d'eau ainsi qu'un plan d'assainissement. Le village s'est développé. Le Génie rural sera mis de nouveau à contribution.

Tous les mois, le conseil municipal se réunit et met en route un objectif. Réfection de l'ensemble de la voirie rurale, aménagement du village, travaux dans l'école, et le logement de l'instituteur, cimetière.... Un souffle nouveau, les années des Trente Glorieuses sont là, ainsi que les subventions !

Pour l'entretien de la station de pompage, nous signons en janvier 1966 un contrat d'entretien. En mars de la même année, le prix de l'abonnement pour l'eau au 1^{er} janvier 1967 passe de 500 frs (prix inchangé depuis 1948) à 20frs nouveaux. (2000frs anciens ? oupsst !!).

Et le 15 mai 1968 nos élus votent l'achat et la pose de compteurs d'eau. Est envisagé dans un premier temps un emprunt au Crédit Agricole de 15000frs à 5% sur 5 ans, soit 3464,62 frs l'an.

Le réseau d'eau potable date de 1915, avec ses tuyaux en plomb. Il faut vraiment penser à un nouveau projet d'adduction. Le Génie Rural fera l'étude et dirigera les travaux (décision du 29/3/1969).

Coût de la maîtrise d'œuvre 7 800 pour le Génie rural. Celui-ci n'a pas à faire face à une responsabilité civile décennale. Il s'engage par contre à ne pas faire appel à une sous-traitance privée ou publique. Le projet est proposé à la Direction Départementale de l'Agriculture qui donne un avis favorable : 280 000 frs. Nos élus souhaitent en plus du financement par l'emprunt, une aide financière de l'Etat et du Syndicat Mixte Départemental d'Adduction, de Distribution d'Eau et d'Assainissement des Agglomérations. Messieurs Monnier et Paul François vont suivre le dossier. Les compteurs nous coûteront en fait 7288,80frs, achat à la Société Exploitation de Compteurs Exquem.

Dans un premier temps en avril 1969, nos élus décident d'une extension du réseau jusqu'à Castelnau, hameau de la commune de St Quentin. Cette commune se chargera des travaux d'alimentation jusqu'à la maison de Paul Dumas. Cette décision sera annulée le 5/9/1969 et 4/11/1970. Un autre choix sera voté plus tard. A partir d'avril, l'adduction d'eau va occuper chaque conseil municipal.

En mai, un emprunt de 150 000frs au Crédit Agricole au taux de 6% sur 15 ans avec une annuité de 15 444,14 frs l'an, réglée par impôt. Nous n'avons pas encore semble-t-il de régie d'eau.

En juin, c'est l'adjudication :

1 ^{er} lot les canalisations pour	200 000frs
2 ^{ème} lot ouvrage d'art – le réservoir pour	35 000 frs
3 ^{ème} lot l'équipement électronique pour	30 000 frs
Les compteurs pour	7 000frs
Les honoraires et les divers pour	7 000frs
Pour un total de	280 000 frs

Les travaux ne doivent pas pénaliser les usagers qui auront de l'eau pendant toute la durée.

En septembre, finalement l'emprunt sera à 7 %, les annuités à 16 469,19 frs l'an toujours payées par l'impôt.

Castelnau sera branché sur notre réseau, nous en donnons l'autorisation à St Quentin. Les travaux seront à la charge de cette commune mais les compteurs et la vente d'eau sera à la charge de Vallabrix. En compensation, St Quentin, amènera l'eau chez Paul Dumas (travaux du Mas Sylvain au Mas Dumas).

Le 17/7/1970 nous contractons un autre emprunt de 90 000frs à 6,7 % sur 30 ans, annuité 7 071,49 pour la première tranche des travaux.

Les conditions de fourniture d'eau potable sont votées le 27/8/1970 : la location des compteurs est de 40 frs l'an, un tarif unique pour l'eau 0,70frs le m3

Pour Castelnau, c'est un peu plus compliqué. La ferme a un troupeau de moutons important, 40 hectares de terre et peu d'eau. Nous négocions avec la commune de rattachement de ce hameau, St Quentin. Vallabrix est plus proche de cette ferme, le réservoir saint-quentinois est insuffisant. Notre consœur s'engage à payer 50% du coût de la canalisation en 42/50 PCV de la Cave coopérative de Vallabrix à la ferme de Castelnau à un point situé à la limite de la commune soit environ 450 mètres. Elle payera la totalité du coût de la tranchée sur la partie située à partir du point pré-cité.

La redevance est pour St Quentin qui nous en reverse 0,20frs le m3 consommé en dédommagement.

En mars 1971 Raymond Bonnaud est réélu. Une subvention est demandée pour des travaux dans l'école, il ne faut pas oublier les autres nécessités. Fosse septique, sanitaires, peintures... Le 29 octobre 1971 nous achetons un terrain pour construire le réservoir 500frs, 11,09 ares. Le propriétaire était Yves Gay, la parcelle B 1259 située dans le quartier de La Lauze.

La Caisse d'Epargne d'Uzès nous octroie un emprunt de 72 000 frs à 7,25% sur 30 ans pour la deuxième tranche des travaux.

Le réservoir sera construit par René César de St Anastasie, 200 m3 avec chambre des vannes, pour 71 927frs. Concernant le captage, l'équipement électromécanique et télécommande des groupes avec système de traitement de l'eau sera mis en place par la Société Canonge et Bially d'Alès pour 28 295frs. (Délibération du conseil municipal du 27/11/1972). La télécommande en question n'est pas une de nos « zapettes actuelles », simplement un coffret d'automatismes à relais permettant de contrôler le niveau de l'eau dans le réservoir et la mise en route des pompes.

La nouvelle adduction d'eau est opérationnelle. Les travaux d'assainissement viendront un plus tard.

Octobre 1972 voit le vote d'un projet de village vacances construit sur la forêt communale sur 80 hectares. Sans suite, heureusement car nous aurions encore eu des problèmes d'eau. Un incendie frappe les bois du village le 6/8/1973, nous aurons du bois à vendre, 261 m3 soit 11 290frs (994 pins sacrifiés par le feu).

Sources : archives communales de Vallabrix 1914/1973 – photos archives personnelles

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓

IV – Création de la Cave Coopérative :



A la fin du 19^{ème} siècle, un Uzétien célèbre Charles Gide, économiste brillant, devient le théoricien de l'Ecole de Nîmes. Il s'agit d'un mouvement coopératif très actif dans le sud du pays. « Le régime du profit sans étatsisme doit tomber devant une coopération émancipatrice, apprentissage de la démocratie et de l'efficacité économique ». C'est une voie entre

libéralisme et marxisme. Concept repris par des sociologues, des économistes comme Emile Durkheim. On a parlé de Christianisme social. Sous cette influence, des coopératives agricoles, des mutuelles et du crédit mutuel agricoles voient le jour. « La solidarité est un fait d'une importance capitale dans les sciences naturelles puisqu'elle caractérise la vie ».

En Allemagne dès 1853, en Suisse, en Serbie, en Italie dès 1890, des caves coopératives existaient déjà.

Dans l'Hérault, à Maraussan, une première coopérative viticole se crée, des viticulteurs se regroupent pour vinifier et vendre leur vin. « Les Vignerons libres » avec pour devise parodiant les Trois Mousquetaires de Dumas « Tous pour chacun, chacun pour tous ». Jean Jaurès visita les travaux de construction de cette cave en mai 1905. D'autres caves existaient déjà en Champagne, en Alsace dans le Var.

Dans l'Uzège, les premières caves coopératives apparaissent dans les basses vallées où la replantation de la vigne après la crise du phylloxéra a été plus rapide. En 1914, sur les 79 caves existant en France, le Gard en comptait 5. De 1919 à 1929, dans les neufs cantons de l'Uzège, 19 caves sont construites, 26 de 1930 à 1939. De 1945 à 1950, on crée encore 8 caves.

En 1966, dans le canton d'Uzès, sur 14 villages on compte 6 caves coopératives vinicoles, et sur les 659 viticulteurs, 646 sont adhérents coopérateurs. A cette date le Gard compte 152 caves coopératives. Ce mouvement associatif permet une vinification de qualité très régulière, un logement assuré pour le gérant, une surveillance et un savoir-faire, des négociations avec les acheteurs qui ont en face d'eux non plus des petits et moyens exploitants mais un seul interlocuteur.

La cave coopérative appartient aux viticulteurs adhérents. Le président, les administrateurs sont tous des coopérateurs. Utopie, solidarité, partage du travail, de ses joies et de ses peines ?

C'était une belle idée. Mais en ce début du 20^{ème} siècle il s'agissait aussi et surtout de se regrouper pour répondre à la mévente du vin, faire face aux négociants en concentrant l'offre des petits propriétaires. Dans la plupart des caves, les grands domaines et les grands propriétaires se joignent petit à petit aux autres coopérateurs.



La Cave, paquebot vide à l'entrée du village – janvier 2012 –archives perso

Le 12 novembre 1924, sous la mandature d'Antonin Déchezelle, notre village décide de vendre un terrain à Léon Bonnaud président de la Cave Coopérative, chargé de cette transaction par l'assemblée constitutive de la coopérative. Il s'agit d'une parcelle prise dans

un plus grand terrain, au lieu Les Parents et Grand Planas, n°65, section B, concédé pour la somme de 100frs. Cette zone est sans valeur, inutile pour la commune, donc nous pouvons sans risque la détacher du communal. Et puis le prix est supérieur à la valeur « vénale ».

Les présents à ce conseil municipal étaient Léon Bonnaud, Antonin Gay, Raoul Desplans, Joachim Desplans, Joseph Prozen, Joseph Veilhon, Denis Roche, Cyrille François, et bien sûr le maire Antonin Déchezelle.

La Société Coopérative de vinification est créée le 23 novembre 1924, et l'architecte Paul Chabert est chargé de la construction.

Une maison plus ancienne remaniée va servir de logement au gérant et de bureau. En 1951, on va agrandir le logement du gérant pour 410 379 frs (anciens) (registre des délibérations de la coopérative p 125). Le pignon Ouest de la cave s'appuiera sur cette maison. C'est un bâtiment tout en longueur, en maçonnerie enduite. Si on compare l'architecture de cette cave à d'autres de la même époque, c'est un bâtiment fonctionnel sans fioritures, simple. (comparé à la cave de St Quentin construite l'année suivante par le même architecte en moellons de calcaire apparents ou celle de Foissac)

Une première extension du bâtiment en 1940, prolongement sur le pignon Est : construction d'un hangar pour les marcs. En 1948 on construit un auvent pour couvrir le quai de déchargement de la vendange.

La Cave fait partie intégrante de la vie de la commune. En 1943 on envoie des colis aux prisonniers pour 1000 frs, et en 1945 c'est la fête de la fin de la guerre et le retour du gérant Louis Roman après cinq ans de captivité.

Une deuxième extension en 1953-54-55, toujours sur l'Est du bâtiment, avec une nouvelle salle de réception et pressurage plus pratique que celle d'origine. Le Génie Rural nous aidera dans l'accouchement de cette deuxième extension et les membres de la cave seront félicités pour leur bonne gérance. Projet de 10 cuves de 4000 hecto au total, sur le versant Nord, changeant la réception des vendanges au niveau supérieur des cuves (voir photo), avec foulo-pompe ou pompe à vendange alimentée par fouloir. Le nombre des sociétaires est passé de 64 à 98. C'est à cette époque que l'on installe le téléphone dans le bureau de la cave.

C'était « la Cave Coopérative des Vins de Coteaux de Vallabrix » comme l'indique encore le bandeau sous le toit du mur Sud. Elle fonctionnera jusqu'en 2008. En survolant le registre de délibérations de la cave, les noms des familles qui apparaissent nous racontent une page d'histoire de la commune depuis déjà au moins un siècle : Vignal, Bonnaud, Prozen, Roche, Pujolas, François, Desplans.....des gens fortement impliqués dans la gestion communale.

Une étude plus approfondie de ce registre sera nécessaire ultérieurement pour comprendre le fonctionnement de cette coopérative. (Couradou de mai 2012)

Mais nous pouvons déjà écrire que nous vendions notre vin, la lie et tartres, le marc. L'objet du regroupement était « la vinification, le logement du vin, sa conservation et sa vente, ainsi que de tous autres sous-produits de la vinification ». Des intérêts et le « poids-basculé » renforçaient les recettes. Des années bonnes, d'autres moins satisfaisantes. Les sociétaires fixaient les dates des vendanges, géraient le degré acceptable du moût, rénovaient, construisaient, achetaient du matériel....

Castelnau ou Châteauneuf devient sociétaire en 1951, bien que hameau situé sur la commune de St Quentin. Il est vrai que dans les statuts de 1937, la circonscription territoriale de la cave incluait à Vallabrix, La Capelle-Masmolène et St Quentin.

Peu à peu la cave est devenue le centre du village. On s'y rencontre, discute, les nouvelles circulent, on donne son adresse par rapport à la cave. Les fêtes entre voisins, les boules, tout est occasion de se réunir autour de la cave.

Ces regroupements coopératifs sur l'Uzège vont donner des idées : une coopérative de transport de légumes créée en 1944, dissoute en 1964 : deux cultivateurs vallabrixois en étaient adhérents. Le marché aux asperges et cerises de St Quentin la Poterie créé en 1948 répondait aux mêmes besoins, regroupement de l'offre de nos cultivateurs et de la demande marchande.

La coopérative du Centre Avicole de St Siffret de 1952 pour les poulets (90 adhérents) et même le Couvoir coopératif d'Aigaliers de 1947 pour les pintadeaux, portaient du même principe. On y achetait ses poussins à des prix intéressants. De 1955 à 1966 on passe de 5000 pintadeaux éclos à 550 000. Par le biais de la SICA Pintade du Gard, les éleveurs expédient dans toute la France leur production. A la coopérative de St Siffret, on élevait par an jusqu'à 180 000 poussins, vendus dans le Languedoc, mais aussi en Ardèche, l'Oise et même en Algérie. L'aviculture va s'étioler ou se diversifier à partir de 1960.

La Société coopérative de Céréales et d'Entraide Agricole nommée « La Gerbe » créée en 1936 avec une activité s'étendant sur 70 communes autour d'Uzès, 2100 sociétaires en 1966 dont 1000 d'Uzès, 12 400 quintaux de blé à la même date. Stockage et vente des céréales et oléagineux, semences, engrais, produits de traitement, farine pour bétail....De 1955 à 1965, le soufre vendu par la coopérative passe de 11 tonnes à 90 tonnes, les engrais de 398 tonnes à 2000 tonnes. Pour la même période, la vente des piquets de vignes passe de 14 000 à 200 000.

Pour les anciens, « La Gerbe », c'est toujours le nom des commerces qui l'ont remplacé, à Uzès et à St Quentin.

Une coopérative laitière créée en 1949 intervenait d'Aubussargues, Baron, Montaren jusqu'à St Quentin et St Siffret. Son camion collectait les bidons dans chaque village. En 1965 un peu plus de 330 000 litres de lait sont traités, répondant aux besoins locaux (230 000 litres environ) mais aussi expédiés à Nîmes et alimentant la fabrique de yaourts de La Capelle et celle du mas Vieil d'Uzès...

Actuellement les vigneron du village portent leurs récoltes à la cave de St Quentin ou à celle intercommunale de Foissac. Au pied de notre bâtiment côté sud le pont-bascule ou la « plateforme » est encore visible. Le bâtiment a été vendu à un promoteur et serait transformé en loft dans un avenir proche. A ce jour seule la maison du gérant est occupée par une nouvelle famille, le reste est plus ou moins à l'abandon. Le terrain appartenant à la cave a été vendu et des maisons y ont poussé.

La page semble bien tournée pour les vignerons de Vallabrix. Avec pour les anciens un sentiment d'avoir beaucoup perdu, financièrement, matériellement et sentimentalement. Et des souvenirs à foison



*Versant Nord – photo 1952
(?)(Inventaire Général 2008 M Wienen)*

Pignon Est actuel (archives personnelles 2011)

Grand merci à Denis Gouffet de Vallabrix
et à la secrétaire de la cave de Foissac pour
leur sympathique aide.

Une étude plus approfondie du
fonctionnement de la cave sera l'objet du
Couradou de Mai 2012



Cave Intercommunale de Foissac – archives personnelles 2012

Sources : archives communales de Vallabrix 1924 – photos archives personnelles – Charles Gide et l'Ecole de Nîmes Colloque 11/1993 Nîmes Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard 1995 – Michel Wienen, Inventaire Général 2008 (Internet) – Alfred Chabaud L'Uzège et la Région Bagnolaise TIII Ed Péladan Uzès – Jean Sagnes Le Mouvement ouvrier du Languedoc Privat 1980 – archives de la coopérative de Vallabrix 1936/1972 archives de la cave de Foissac Registre des délibérations de la Société Coopérative 1936/1972 -

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓

V – La saga des Bargeton :



Une chronique sans signature (pages perdues ?) (85J268 Fonds privé adg) de 1873 nous raconte la fin de trois des Bargeton Verclause et Durfort, une fin pas très glorieuse, très loin de la vie menée par leurs illustres ancêtres du 16^{ème} siècle.

Le premier est probablement Alexandre-Marie-Louis né en 1767, fils d'Alexandre-Mathieu Bargeton et Marie-Charlotte Quentin de Champlost et petit-fils de Jacques et Marie-Thérèse de la Tour du Pin-Verclause. (voir Couradou de septembre 2010 – généalogie). Les registres des impôts Contributions Personnelles et Mobilières d'Uzès le font naître en 1761. Erreur de transcription ou de lecture ? Son père est né en 1722 et décédé en 1772, sa mère toujours vivante en 1791.

(Costume à « l'Invisible » 1806 *Journal des Dames et des Modes*)

Il avait été militaire, nous dit la chronique, et vivait à Paris fin 18^{ème} siècle, (plutôt début 19^{ème} siècle à notre avis). Il avait une boutique de prêteur sous les piliers des halles. Dans ce quartier « interlope », il avait une chambre, qui lui servait le matin pour se déguiser en « vieux juif », costume ordinaire, lunettes et barbe blanche. Le soir venu à la fin de son travail, il rentrait dans sa petite chambre, se retransformait en personne convenable et regagnait près du Palais Royal, son bel appartement qu'il habitait avec sa famille. Il s'habillait selon son rang et brillait dans « les salons les plus en vue, les foyers de théâtre où par son esprit, son opinion, il faisait autorité ». Il était bel homme, avenant, amusant, « bling-bling » dirait-on aujourd'hui. Il avait de l'audace, de belles manières, il parlait haut avec aisance. Il est vrai qu'en cette période, on rencontrait de tout dans les salons parisiens.

(Costumes à « l'Incoyable et Merveilleuse » 1802 *Journal des Dames et des Modes*)



Sa vie n'avait pas été sans éclat. Le Service Historique des Armées nous signale qu'il avait perdu un membre à la guerre et qu'il est pensionné en 1814, 1200frs par an.. Il avait été admis, enfant, à l'Ecole Royale Militaire de la Flèche en 1775. (Procès-verbaux des Preuves de noblesse des Jeunes Gentilshommes). Il avait servi dans l'armée 29 ans, nommé Chevalier de St Louis en 1822. Il est déclaré dans les textes administratifs décédé en 1839. Nous lui avons trouvé une fille Sophie-Alberty Pauline, 12 ans en l'An VIII (1780). A ce jour nous ne savons pas ce qu'elle est devenue, peut-être Pauline, grand-mère, que l'on retrouve émigrée à Clèves en Allemagne en 1840. ?

La chronique dit qu'à la fin de sa vie ce Bargeton avait ramassé une belle fortune. Il revint mourir à Uzès. Son fils Louis tourna vagabond, parcourant la France. Ce fils mourut à l'hôpital d'Uzès, « sous les fenêtres de l'hôtel particulier de son père ». Nous ne savons pas s'il a eu d'autres descendants que l'on pourrait rapprocher des de Bargeton Verclause de la fin du 19^{ème}/début 20^{ème} siècle de Paris ou Bordeaux.

Le deuxième, Augustin-Scipion Basile de Bargeton-Durfort, né en 1770, frère cadet du premier, beau cavalier, viveur, dépensier avait dilapidé toute sa fortune en province et à Paris. Les de Bargeton ont eu un appartement ou une maison à Paris depuis au moins le 16^{ème} siècle avec Nicolas de Bargeton-Cabrières, « le Viguiier ». La plupart des Bargeton-La Tour du Pin-Verclause sont nés à Paris, mais avaient aussi des maisons, des terres à Uzès ou dans les villages alentour comme Arpaillargues.....Le nom de Durfort venait d'une terre que ce Bargeton-là possédait dans ce village et non d'une parenté avec les Durans de Durfort, authentiques seigneurs de Durfort.

Augustin avait bien moins d'audace que son frère, mais il n'était pas plus honnête. Les temps étaient durs pour ces rejetons de la noblesse d'avant la Révolution, surtout pour les cadets. La fin des privilèges, une gestion désordonnée du reste de leur fortune, une éducation qui n'avait pas prévu le changement...

Des parents lui avaient obtenu l'emploi de percepteur de Roquemaure. Il piocha dans la caisse sans vergogne. La famille restitua les sommes dérobées et chercha à le caser en le poussant dans les bras d'une vieille fille, un peu sotte, peu avantagée par la nature Mlle Louise d'André de St Victor les Oules, village voisin de Vallabrix. La mariée a 35 ans, lui 32. Des liens existaient déjà entre les de Bargeton et les d'André. Le père de Louise, Louis d'André était le parrain de Charles de Bargeton-Vallabrix en 1722. (voir Couradou septembre 2010 Généalogie des Bargeton)

Le mariage se conclut le 13 Floréal de l'An 10 (1801/1802). Durfort était charmeur, élancé, beau garçon, racé, de l'esprit, de la gaieté, et une certaine distinction. L'habitude étant prise il croqua à belles dents la fortune de son épouse trop indulgente et très amoureuse de ce grand garçon très immature.

Il installa sa maîtresse Justine Anne Gibert veuve Charvidal, 27ans en 1801, au domicile conjugal avec le consentement de son épouse. Il mourut relativement jeune pour l'époque, à Uzès, les créanciers, les procès, sa vie dissolue eurent raison de sa santé. Dans son acte de décès du 31 mars 1824, il est mentionné qu'il a 53 ans, qu'il est ancien capitaine, chevalier de St Louis depuis 1822 (?), ancien percepteur de Roquemaure. A sa mort il habitait Uzès rue de la Place. Il ne laisse pas de descendant connu à ce jour.

Louise sa femme, lui survivant, reporta toute son affection sur Justine la maîtresse de son mari et lui légua le restant de ses biens « **en récompense des moments agréables qu'elle avait prodigués à son époux** ». Il est vrai que Justine était née à St Victor comme Louise. Elles avaient en commun des souvenirs et leur tendresse pour le même homme.

Toujours selon cette chronique, un autre Bargeton-Verclause, cousin des deux précédents, imita plusieurs fois la signature de leur oncle Emmanuel de Bargeton-Montèze, qui ferma les yeux et préféra rembourser plutôt que de déshonorer leur nom. Pendant la Révolution de 1789, ce cousin immigra en Hollande puis à Berlin. Les nobles immigrés n'avaient souvent que leur éducation pour bagages.... Il gagnait sa vie en jouant dans les meilleurs cercles de la ville. Il fut admis à la Cour de Berlin, ses belles manières et sa distinction lui ouvraient toutes les portes. Il faisait de l'effet. Mais il trichait et ses partenaires s'en rendirent compte. Pour l'empêcher de faire de nouvelles victimes, on le dépouilla et « on lui cloua la main ». Il fut estropié à vie et « encore plus reconnaissable qu'un forçat ».

Il est intéressant de constater que des Bargeton des branches Valabrix et Massargues vont vivre la Révolution de 1789 plutôt bien. Nous les retrouvons dans les recensements d'Uzès jusqu'en 1824, certes habitant ensemble dans deux maisons, mais avec encore des domestiques. Emmanuel de Bargeton-Montèze reçoit des intérêts pour un prêt qu'il a accordé à la ville d'Uzès en 1790. . Il est conseiller municipal à Arpaillargues en l'an 1 le 14 brumaire. Certains Bargeton sont nés à Paris et sont revenus en Uzège plus tranquille depuis 1792 comme par exemple Augustin Gaspard de Bargeton-La Tour du Pin-Verclause et sa famille. En 1820, ils apparaissent dans les textes administratifs comme bourgeois propriétaires vivant de location de maisons et sont reconnus comme « aisés », et même « riches ». Ils faisaient partie des personnes bourgeoises ou nobles de l'Uzège qui se sont accommodées des événements, vaille que vaille. La famille est tombée dans l'oubli plus par manque de descendants en nombre suffisant que par moyens financiers défaillants.

Sources : adg =archives départementales du Gard 85J268-19J79 – archives communales d'Uzès (Etat Civil 1F1 1F2 4^E5 1F5 CC150et autres) – Couradou Septembre 2010 Généalogie Bargeton Fonds Historique Vallabrix) – Service Historique des Armées –

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓

VI - Les Français en Allemagne :

Deux vagues d'immigration de Français en Allemagne : lors de la Révocation de l'Edit de Nantes et de la proclamation de l'Edit de Postdam, immigration surtout de protestants, et lors de la Révolution française, immigration essentiellement catholique. Cologne, Berlin, Mayence, Coblenz.....nous avons laissé des noms, des prénoms français en Allemagne. Mais nous avons aussi apporté dans nos bagages des savoir-faire.

Déjà en 1637, nos compatriotes fuient vers le Brandebourg sous la conduite de Louis de Beauveu, seigneur d'Anjou. Il obtiendra d'ailleurs en 1682 du Grand Electeur la fondation d'un premier consistoire à Berlin.

Depuis 1629, la paix d'Alais est installée en France, les rivalités catholiques/protestantes sont apaisées, du moins en apparence. Et à partir de 1657-1661 les premières restrictions contre le culte protestant sont décrétées, graduellement jusqu'à rendre la vie impossible aux protestants.

En 1685, l'Edit de Nantes est révoqué, les protestants n'ont plus que deux solutions, se convertir ou fuir. Une troisième voie, celle de la révolte s'ouvrira, surtout en Cévennes. Les nouveaux convertis, objets de tous les soupçons, étaient souvent plus malmenés que les protestants. L'avenir en France n'était pas verdoyant, les guerres de Louis XIV, les pénuries alimentaires dues au climat, les interdits pénalisant les protestants, tout cela encourageait plutôt la fuite. Un historien, Leroy-Ladurie qualifie cette période comme celle des « humiliés et des crève-la-faim ».

Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Brandebourg et duc de Prusse, Prince Electeur du Saint Empire, etc...réagit en novembre 1685 par l'Edit de Potsdam. Opportuniste ou philanthrope ? Il avait envoyé à la Cour de Versailles un espion, Monsieur de Spannheim qui lui faisait régulièrement des rapports détaillés sur la politique française, et il avait très bien compris le parti à tirer de ce qui se passait en France.

« Comme les persécutions et les rigoureuses procédures qu'on exerce depuis quelque temps en France contre ceux de la Religion Réformée ont obligé plusieurs familles de sortir de ce Royaume et de chercher à s'établir dans les pays étrangers.....nous avons bien voulu offrir aux dits François une retraite sûre et libre.. »

Cet édit est une véritable invitation à venir s'installer en Prusse. Il fallait repeupler l'Allemagne, relancer l'économie. De 1618 à 1648 l'Europe avait été à feu et à sang, avec la guerre de Trente Ans, jusqu'au traité de Westphalie. Le territoire de l'Allemagne avait été particulièrement ravagé, traversé par toutes les armées. Disettes, épidémies, exactions de la soldatesque, fuite des habitants. Certaines régions ont perdu la moitié de sa population, et même les deux tiers pour le Palatinat. En Poméranie, 65% des habitants ont disparu entre 1618 et 1648. Le pays est en ruine, vagabonds et mendiants sont jetés sur les routes. On vit de rapines, les villes, les villages ne sont plus sûrs. Les autres belligérants, France, Suède, Espagne subiront surtout une crise financière et économique. A partir de ces conflits, l'Europe prend conscience que l'emploi de mercenaires n'est pas une solution satisfaisante et petit à petit on va se diriger vers une armée de métier permanente et nationale.

En ce qui concerne l'édit de Potsdam, nous pouvons penser sans risquer de trop nous tromper que les problèmes démographiques et économiques de l'Allemagne n'étaient pas étrangers à l'invitation de Frédéric-Guillaume.

Quelques articles de cet édit :

- les Français qui sont déjà aux Provinces Unies (Hollande), peuvent rejoindre l'Allemagne aux frais de la Prusse, transport, vivres « à nos dépends ».
- des conseillers et résidents sont nommés dans chaque ville pour assister les nouveaux arrivants, (argent, passeports, moyens de transport...répartition dans les différentes villes d'accueil, tout ce qui peut aider à une bonne implantation)
- les militaires français sont engagés dans l'armée allemande à un grade supérieur à celui qu'ils avaient en France. Une pension est prévue pour les invalides.
- Les nobles français seront répartis s'ils le souhaitent dans des ambassades ou dans l'armée. Certains obtiennent des postes gouvernementaux.
- Les prédicateurs français reçoivent 300 thalers dans les villes et 150 thalers dans les campagnes
- Pas de frais de péage pour les biens que les fugitifs transportent. Lorsqu'ils arrivent et louent une maison, le loyer est payé pendant quatre ans à condition de construire.

- Pour les artisans, six ans sans impôts, l'attribution en pleine propriété de maison vide et des matériaux nécessaires à leur activité. Les matériaux pour réparer leur habitation leur seront fournis gratuitement. Ils ne subiront pas pendant cette période de réquisition ou logement de soldats. Ils ont le droit de choisir la ville qui convient le mieux à leur négoce. Là où cela est possible, les gens de la Religion pourront bâtir sans charges ou droits à payer avec dix ans de franchise d'impôts sauf droits de consommation.
- Les paysans reçoivent des terres en friche avec dix ans de franchise et des aides pécuniaires. Maisons, matériels attribués en pleine propriété...
- Les manufacturiers ont aussi des aides matérielles et une franchise
- Des subventions pour les plus pauvres (2 gros par tête et par jour)
- Tous peuvent conserver leur manière de se vêtir, leur langue, leur façon de vivre.

En tout quatorze articles pour attirer la pratique. Les Français catholiques ne sont pas concernés par cet édit mais ils vont parfois réussir à rejoindre en catimini leurs cousins, leur famille de la branche protestante.

Des souscriptions, des caisses de secours, des instituts de bienfaisance, tout est fait pour encourager l'installation de ces fugitifs.

Dès 1690, un collège français est créé à Berlin par Etienne Chauvin de Nîmes. Un hôpital français pour enfants dès 1697, toujours à Berlin. Etienne Chauvin avait été pasteur d'Uzès jusqu'en 1685. Il partira avec femme et deux enfants en Hollande, puis Francfort et enfin Berlin où il s'éteint en 1725. Il aura été professeur de philosophie, très connu à Berlin, inspecteur perpétuel du collège français de Berlin et membre de la Société Royale des Sciences de cette ville. Sa fille Rose était la filleule de Pierre de Bargeton-Valabris en 1683. Ses enfants pour la plupart deviendront anglais dès 1688 pour certains.

Nous retrouvons un certain nombre de Languedociens à Berlin, dont des de Bargeton-Cabrières. Henri de Narbonne-Caylus, époux d'Isabeau de Bargeton-Cabrières prêtera même 10 000 livres à l'Electeur du Brandebourg, dont il sera membre du comité secret, conseiller de Cour et de Légation de 1685 à 1694. Au moins deux de leurs enfants formeront la branche berlinoise de la famille. Un autre Bargeton sera tué au service du roi de Prusse.

Toutes les professions sont représentées, certains s'adaptent ou se reconvertissent à un autre métier. Froment d'Uzès, officier français est récompensé par le roi de Prusse, Jacob de Gaultier crée « La Marmite », fourneau caritatif pour les malades, Quentin de Montpellier couturier travaille pour l'armée prussienne....

Des médecins, Isaac Roussel, 1^{er} médecin de l'Hôpital français de Berlin, Batigue de Montpellier, Gaultier, médecin de la Cour du Grand Electeur, aussi de Montpellier. Les chirurgiens français sont si nombreux que des quotas seront mis en place dans les villes allemandes.

Des pharmaciens, des historiographes, des pasteurs, des jardiniers..... Rocoules de Béziers, Antoine Teissien de Nîmes....

Berlin se repeuple, les maisons se reconstruisent à la Française avec nos architectes (Quesney, Boynet...). Le Palais du Sans-Souci et de Potsdam... Le premier pont de Berlin, pont Jean Cavalier, les premiers hôtels : l'hôtel des Princes et l'hôtel de la Ville de Paris. Les Languedociens sont aussi passés par là !

Les précepteurs, les gouvernantes des enfants allemands sont français, les bonnes manières, l'éducation sont à la mode de notre pays. Frédéric II donne l'exemple.

L'industrie allemande va être relancée par nos concitoyens et pas seulement dans la métallurgie. Tours dans l'industrie de la soie avant la Révocation de l'Edit de Nantes ronronnait de huit mille métiers, sept cents moulins, vingt mille ouvriers plus quarante mille pour le dévidage. Après la Révocation de 1685, mille deux cents métiers, soixante moulins....C'est dire l'étendue de la fuite des énergies.

Dans notre région, toujours dans l'industrie de la soie, Bosc de Nîmes, Raffinesque d'Uzès, Claparède de Montpellier s'installent outre Rhin.

Des fabriques de draps de laine dans le Brandebourg, Frankfort sur Oder

Dans la teinturerie, Daniel Le Cornu, Henri de Nîmes, Duclos de Privas, Bourdeaux de Montpellier, Cabanis de StCômes-Nîmes, les Depasse de Lunel après un passage à Lyon.

Fabriques de bas : de St Hippolyte, Labry, Vignerol, nous perdons très vite la suprématie dans cette fabrication

Soie en 1682, Jean Biet, Pierre Massonneau dans le Brandebourg

Velours d'Aigalliers : d'Yvoi, Perreault, Mangin

Rubans, passementerie : Lafargue, Vernezobre, Chamalet, Quesnoi, Bosc....

Bas de soie : Delon, Duchesne de Nîmes

Tapis : Pierre Mercier d'Aubusson côtoie Charles Vignes du Bas Languedoc

Toile de lin et teinture à la Nîmoise (indiennes) Plantier, Dutitre, Simon

Gaze, fabrication installée à Berlin par Isaac Roger, Palmié (Montpellier)

Cartes à jouer de Jean Perrin

Huile de lin et colza : Bassange, Petit, Lequoy

Chapeau fin : du Languedoc Douilhac, Mallet, Marsal, Pernet...

Ganterie : Mazet, Meauze, Figuier (Milhau)

Tonneries : de Nîmes Crégut, de la Garde, Cassin, Salingre

Maroquin travail raffiné du cuir : Cottenet installé à Berlin (à la mode de Montpellier)

En 1691, le directeur de toutes les fonderies et forges d'Allemagne est Etienne de Cordier.

Les spécialistes de cuivre, de laiton, d'alun sont français, Lejeune, Aureillon, Didelot. Des ouvriers en métaux précieux comme Coliveaux, et ses tabatières en or, Baudesson, Thévenin.

Des joailliers, des horlogers s'installent à Berlin, Barbier, Lefèvre, Mercier, Guarrigues, Lacoste, Rouvière, Racine, Dunan, Labry, Petittot...

Des arquebusiers, des fourbisseurs, des fondeurs : Formery dès 1687, Poret, Burette, Caillet, Rollet qui fut le fondateur du corps des pompiers de Berlin..

Des perruquiers, des cuisiniers, des boulangers qui apportent le pain blanc. Le raffinement à la Française ! Des bouchers qui enseignent l'art de couper et d'apprêter la viande et les abats. Un sieur Braconnier apprend aux autochtones la fabrication des saucisses, des andouillettes et du boudin.. (Et oui !!)

Des confiseurs de Nîmes ou des environs : Taillefer, Crégut

Les Berlinoises s'initient à la mode française, avec des modèles de Paris importés par Bastide de Nîmes, Housset...Le commerce du vin de Bordeaux est développé à Berlin par Palmié, Gillet, de Grand du Bas-Languedoc.

La chaise à porteurs à roulettes ou non fait son entrée en Allemagne, à la mode d'Uzès (peinture sur bois ?).

L'agriculteur français apporte la culture du tabac, de certains légumes. Salades, citron, fleurs.

Des Languedociens reconstruisent certains villages. C'est le cas de Fredericksdorff dans le Hesse. Dès 1687 ils venaient de St Etienne de l'Holm, de Vézénobre.

Nous ne devons pas considérer tous ces gens comme des traîtres au pays de leur naissance. La notion de Nation n'était pas encore inventée. Si des philosophes y pensaient, ce n'était pas encore dans les esprits. Et puis il fallait bien continuer à vivre. Leur nombre s'explique par le fait que les protestants étaient plus nombreux en Languedoc que dans le reste du pays et que la répression y était particulièrement intense. Et puis par nos réseaux commerciaux et artisanaux, nous avions probablement plus de facilités pour franchir les frontières, et nous lancer sur les routes.

Vauban, Fénelon, Colbert et aussi certains évêques catholiques, des prieurs s'inquiètent de cette hémorragie dont les effets dans l'économie avaient commencé à se faire sentir dès 1678/80.

Colbert sera décédé avant la Révocation, mais il redoutait l'émigration des huguenots qui représentaient chez nous une richesse pour l'industrie et le commerce. « Invasion d'intelligence dans un pays à moitié civilisé » écrivait-il en 1680. Le pays à moitié civilisé était pour lui l'Allemagne.

Vauban, chrétien sincère mais tenant de la liberté de conscience, Vauban dans son Mémoire sur les huguenots en 1694 écrit à l'adresse de Louis XIV : « les villes et les campagnes se dépeuplent, tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti.....La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions.....Le peuple même qui vous a tant aimé, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect...Il est plein d'aigreur et de désespoir.... ». Des voix s'élèvent pour dénoncer la ruine du commerce et des manufactures, renforçant les puissances étrangères ennemies de la France.

On craint même l'ouverture d'un front intérieur dans le pays, une guerre civile. On se demande si « une infinité de catholiques ruinés et appauvris, qui ne disent mot et qui n'approuvant ni la contrainte des conversions ni peut être le gouvernement présent, par les misères qu'ils en souffrent, leurrés d'ailleurs de ses promesses, ne seraient pas bien aises de le voir réussir » (Vauban « Mémoire sur le rappel des huguenots » 1689/1692).

Il est vrai que dans les paroisses, le petit peuple, tout en aimant son roi, se demande en catimini si le souverain ne porte pas la poisse, s'il est vraiment « Dieudonné ». Les pluies de sauterelles (Monsanto n'existe pas encore) et le dérèglement climatique depuis 1670 déstabilisent dans les chaumières.

Des évêques, comme celui de Toulouse, s'inquiètent du climat de suspicion, de confusion juridique, des tiraillements sociaux qui n'encouragent pas au travail. Les récoltes sont insuffisantes du fait du climat mais aussi à cause des départs. « Le peuple a besoin de paix ».

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. La politique française ne changera pas de cap jusqu'en 1715, date de la mort de Louis XIV. Et encore, la répression religieuse continuera plus ou moins jusqu'à la mi-siècle et même dans une certaine mesure jusqu'en 1787 date de l'édit de Versailles de Louis XVI. La France ne retrouvera pas sa splendeur économique, l'Allemagne si.

Les recherches actuelles grâce à l'informatique et aux archives conservées dans les Sociétés d'entraide étrangères, aboutissent à des chiffres impressionnants : un peu près 300 000 fugitifs huguenots, au total près de 900 000 personnes environ auraient quitté le royaume de 1660 à

1740 (déportés, fugitifs bretons, jansénistes, huguenots, opposants, ou familles sans autre raison que la recherche d'une vie meilleure). La population de la France oscille pendant le règne de Louis XIV autant que l'on puisse le savoir, entre 25 millions et 18 millions d'habitants à la fin de sa vie.

Le Duc de Crussol intervient dans une lettre adressée à Louis XV : avant la Révocation, 9000 âmes peuplaient Uzès, 6000 sont parties, l'herbe pousse dans les rues, les maisons sont délabrées.....Il exagère peut-être un peu, mais il est vrai qu'un vide, un silence se sont installés sur la ville auparavant grouillante de vie.

A Vallabrix en 1648, on compte 50 feux En 1709, 47 feux avec une population en baisse et moins jeune. Célébrés dans notre village, seulement 60 mariages de 1701 à 1750, dont 8 de 1701 à 1720. Sur ces 60 unions, 33 hommes viennent d'ailleurs. Où sont passés nos jeunes hommes à marier ?

Pour comparer, de 1660 à 1700, 101 mariages dont 7 remariages, et de 1751 à 1800, 118 unions. Pour la période de 1701 à 1720 peut-on penser à des archives d'état civil perdues ? Unions célébrées ailleurs ?

En 1703, 18 personnes sont déclarées en grande difficulté sur la commune, dépendantes de la générosité, 8 veuves avec enfants, 5 sans enfant, 1 mendiant, 1 vieux, 2 hommes pauvres, une femme abandonnée. En 1741 cette catégorie de personnes n'apparaît plus sur les livres de Capitations de notre village. (capitations 1703/1741– adg C1502 C1396). Renouveau économique ?

Sources : A Pieyre Réfugiés Français en Allemagne Revue du Midi (de Nîmes) 1892 – Edit de Potsdam Wikisource – A Bonifas / Horstakrum Huguenots à Berlin Editions Paris 2000- Charles Weis Edit de Potsdam Lavandou 1985 – Dominique Lacroix Paroisses et Communes de France Adg - Pour la Guerre de Trente Ans, on peut relire Bertholt Brecht et sa Mère Courage – Georges Livet La Guerre de Trente Ans collection Que Sais-je 1994 – Yves Krumenacker La Guerre de Trente Ans Ellipses 2008 –Thierry Sarmant Vauban, l'Avocat de la liberté de conscience Historia Thématique 106 avril2007- A lire aussi G Boileau Le Rêve canadien de Vauban Histoire du Québec juin 2002 – Cercle Généalogique de L'Uzège adg 109J227 –

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓

VII - Les fêtes obligatoires dans nos villages :

L'après Révolution de 1789 va connaître des temps d'instabilité politique importants. Pour consolider les liens entre les français et entre l'Etat et les habitants, des fêtes vont être obligatoires, décidées par voie préfectorale. Le pain et les jeux des Romains ?

Déjà, sous Robespierre face au climat d'insécurité et les menaces d'agression extérieure, des fêtes avaient été instituées. En particulier les fêtes de l'Etre Suprême, le culte de la Raison : manifestation morale et civique, qui devaient créer l'unité du pays.

Par arrêté du préfet du 28 Brumaire An 2 de l'Empire, les communes doivent « soleniser » l'anniversaire du couronnement de Napoléon, « Empereur et Roy ». (Roy ? sic !!) Le conseil municipal de Vallabrix du 10 frimaire de l'an 14 de la Révolution, nomme Joseph Vidal membre du conseil qui devra fournir la somme de 36 f destinés à célébrer la fête. Il sera remboursé sur les revenus libres de la commune plus tard. (arch comm n°58). Nous fêterons « autant que les facultés de la commune peuvent permettre ». Nous avons le pont d'Uzès à réparer de toute urgence, pour porter nos « denrées » au marché et pour nos « circonvoisins ». Pendant un certain temps, les délibérations communales hésitent sur le comptage des années : celles de l'Empire ou celles de la République ?

Le jour de la fête, le Conseil Municipal s'étant rassemblé dès 10 h du matin dans la maison commune, s'est rendu à l'Eglise avec le prêtre, un détachement de la Garde Nationale, et un tambour. La messe a été chantée solennement et après laquelle un repas et du vin ont été distribués à tous ceux qui se sont présentés. « La santé de sa majesté Napoléon a été portée par tous les individus de la commune et toute la journée s'est passée en cris de joie et de vive l'Empereur et Roy. » (Roy ? sic !!). Cette journée s'est terminée par un grand feu de joie et de plusieurs décharges de fusils. (arch comm n°60). A 6h du soir de cette journée, un procès-verbal est rédigé et signé, envoyé au préfet.

Le 18 avril 1814, une circulaire du préfet ordonne que la fête du roi Louis XVIII soit célébrée avec la plus grande solennité. Il est élu le 22 avril 1814. (dates ?). Chez nous la fête est prévue pour le 25 août 1815. Nous venons de vivre les Cent Jours de Napoléon, Waterloo, la Terreur Blanche et Quatre-vingt-trois est encore dans les parages. 60 frs pour un repas festif sont demandés. Là l'autorité administrative n'autorise aucune somme pour les frais de cette fête, bien que la commune de Vallabrix ait des fonds chez le percepteur. La dépense sera faite avec l'économie que les circonstances exigent. Les habitants se sont vus privés « tous royalistes qu'ils sont » des moyens de célébrer la fête, « aussi l'ont-ils passée avec une grande tranquillité ». Le Conseil Municipal va malgré tout faire dresser au moins un feu de joie « faible marque de leur dévouement et de ceux de toute la commune pour leur bon roi ». Le maire l'a allumé à 6 h du soir, on a crié Vive le Roi, Vivent les Bourbons et quelques farandoles ont fini la fête. Pas de messe. Là aussi un procès-verbal a été rédigé, signé et envoyé à la préfecture. (arch comm n°104).

Enfin pour la fête du 23 avril 1821 à l'occasion du baptême du Duc de Bordeaux, fils du roi, futur hypothétique Henri V, une circulaire du préfet du 11 avril 1821 prévoit une somme à prendre après approbations supérieures à demander. Le percepteur acquittera cette somme à la demande du maire. Un devis est fait à présenter pour acceptation :

Un tonneau de vin, 26 f, 200 pains, 20 f, 2 moutons gras, 18 f, louage de 2 musiciens pour un bal public, 10 f, courses de chevaux, 6 f, courses d'hommes, 3 f, courses de filles (?) 3 f, feu de joie et flambeaux, 10 f, poudre pour décharge des fusils, 4 f. Le tout pour 100 f. On ne sait pas si les « approbations supérieures » ont permis la fête. On voit ici que les amusements prévus étaient plus importants que par le passé : bal, courses(arch comm n°124).

Sources : registres communaux 1793/1845 – Terreur Blanche « Brégan de Valabris » Couradou de Janvier 2012 Fonds Historique de Vallabrix -

Uniformes de l'Armée Française
Maison du Roi - Mousquetaires

